

Certificat

Gestion des ressources humaines

1^{er} cycle



Le certificat en gestion des ressources humaines de l'ESG UQAM

visé à permettre aux étudiants d'acquérir à la fois les connaissances et les compétences de base nécessaires à l'exercice de fonctions de praticiens en gestion des ressources humaines, par l'apprentissage d'éléments essentiels à ce domaine d'activité.

Plus spécifiquement, le programme vise :

- a compréhension des fondements et des objectifs de la gestion des ressources humaines
- l'acquisition systémique des connaissances, des habiletés et des attitudes fondamentales aux activités de base en gestion des ressources humaines
- l'acquisition d'une capacité d'analyse et de raisonnement nécessaires à l'intervention efficace comme praticien, dans la problématique propre à la gestion des ressources humaines
- la compréhension des interrelations entre les divers programmes d'activités en gestion des ressources humaines
- l'intégration d'une vision d'ensemble des liens qui unissent la gestion des ressources humaines et celle des organisations

Perspectives professionnelles

Au sein des entreprises et des organisations diverses

- conseiller en rémunération
- agent d'avantages sociaux
- conseiller en dotation
- agent de gestion du rendement
- conseiller en relations de travail
- conseiller en santé et en sécurité du travail
- formateur
- préposé aux enquêtes et aux sondages
- planificateur des effectifs (main-d'œuvre) et gestion de carrière
- conseiller en mobilité internationale
- agent de changement organisationnel

L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec rapporte une pénurie aiguë de spécialistes de l'application de la législation provinciale et fédérale en matière de droit de l'emploi (normes du travail, accidents du travail et maladies professionnelles, santé et sécurité du travail, équité salariale, formation et qualification professionnelle de la main-d'œuvre) et de droit du travail (Code du travail du Québec, Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction, Code canadien du travail, Loi sur les relations du travail dans la fonction publique fédérale).



Régime d'études flexible et adapté

Offert à temps **complet** et à temps **partiel**, **plages horaires variées**.



Cours hybrides disponibles



Offert sur nos 5 campus

- Montréal
- Longueuil
- Lanaudière
- Montérégie-Ouest
- Laval



Possibilité de cours en anglais



Grade par cumul

Alliant variété et complémentarité, le baccalauréat par cumul de certificats de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) permet à l'étudiant d'obtenir la formation qui correspond à ses besoins et à ses ambitions. L'ESG UQAM est la seule École de gestion montréalaise à offrir le grade de B.A.A. et de B.Sc.G. en cumulant 3 certificats.

Certificat

Gestion des ressources humaines

1^{er} cycle



CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet. Le candidat admissible dont on aura établi, à l'aide du dossier, qu'il n'a pas les connaissances requises en français, peut être admis au programme moyennant la réussite du test de français écrit de l'UQAM ou du cours d'appoint LIN1002 - Connaissances de base en grammaire du français écrit (hors programme).

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) approprié ou d'un diplôme québécois équivalent. Une moyenne académique (cote de rendement) minimale de 21 est exigée.

Base études universitaires

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi au moins douze crédits de niveau universitaire ou l'équivalent. Une moyenne minimale de 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent est requise.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins 2 ans dans le domaine de la gestion. Remarque : Le candidat doit joindre à la demande d'admission des lettres d'attestation d'expérience pertinente.

Base études hors Québec

Au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir réussi, dans une université reconnue, au moins cinq cours (quinze crédits) subséquents à au moins quatorze années de scolarité. Une moyenne académique minimale de 11 sur 20 ou l'équivalent est exigée.

NOTES
